

Vous cédez votre poste d'amarrage sous garantie d'usage ?

Merci de compléter le formulaire « Acte de vente sous seing privé » et préciser à l'acheteur qu'il doit prendre contact avec la capitainerie pour établir le nouveau contrat.

***Champs obligatoires**

Je soussigné (e)

TITULAIRE DE GARANTIE D'USAGE

Nom * : _____ Prénom * : _____

Date de naissance* : _____

Email* : _____ Téléphone* : _____

Adresse* : _____

CP* : _____ Ville* : _____

Pays* : _____

Déclare céder ce jour le **contrat de garantie d'usage** représentant la jouissance jusqu'au **31/12/2025**, d'un poste d'amarrage d'une longueur hors-tout de _____ mètres et d'une largeur hors tout de _____ mètres, basé au port d'Armor de Saint-Quay-Portrieux (22410).

À ACQUEREUR

Nom * : _____ Prénom * : _____

Date de naissance* : _____

Email* : _____ Téléphone* : _____

Adresse* : _____

CP* : _____ Ville* : _____

Pays* : _____ Au prix de cession fixé à _____

L'acquéreur doit être inscrit sur la liste d'attente du Port d'Armor. Suivant son rang au 1er janvier 2026, il pourra ou ne pourra pas bénéficier d'un poste d'amarrage au port.

En outre, l'établissement d'un contrat de garantie d'usage donne lieu à la perception de frais de dossier fixés à 50€ TTC* à la charge du nouveau titulaire de garantie d'usage.

L'emplacement m'étant **actuellement** attribué par la capitainerie est le : _____

Fait à _____ le _____

Le cédant

L'acquéreur

Visa du port

**Tout changement éventuel du taux de T.V.A en vigueur sera répercuté sur ce tarif à compter de son application.*

Formulaire à transmettre à : patricia@port-armor.com

Régie Autonome d'Exploitation Saint-Quay Port d'Armor Capitainerie - 22410 Saint-Quay-Portrieux

Tel. (33)2.96.70.81.30 www.port-armor.com